

Objet **[INTERNET] avis enquête publique carrière Vicat**

De Herve Gros <73gros.herve@gmail.com>

À <pref-icpe@savoie.gouv.fr>

Date 04/10/2021 19:47



Ce projet est un désastre pour la vallée et plus particulièrement pour le village de St Martin la Porte.

Vicat demande une concession de 30 ans. C'est une génération qui est sacrifiée.

L'exploitation des matériaux est sous prétexte d'alimenter le chantier Telt ou d'autres grands chantiers de la vallée, c'est en fait dédié au bassin chambérien, voir un périmètre plus large (Savoie). Les transports des gravas seront assurés par camions dans une vallée qui sature déjà en pollution atmosphérique.

Plus localement, c'est une exploitation qui va générer de la poussière, du bruit pour un village qui subit déjà les nuisances du chantier de Telt. Pour le village de St Martin, la commune a fait venir des habitants en construisant des lotissements qui vont maintenant subir ces nuisances. L'investissement des habitants ne vaudra plus rien.

L'attrait de la vallée va devenir une catastrophe. Le soit disant plus grand domaine cyclable au monde aura bien du mal à faire venir des cyclistes.

L'entreprise Vicat est bien connue pour le non respect de ses engagements (la fin de la dernière exploitation de 2011) et la remise en état du site n'a jamais été faite.

L'extension de la zone d'exploitation en défrichant des forêts.

Ce projet est conçu pour faire du fric, les emplois créés me font bien rire, une petite dizaine assuré par le personnel Vicat.

Vicat n'a rien à faire du bien être des habitants de Saint Martin la Porte.

Est ce que les habitants de St Martin devront donner leurs maisons pour aller vivre ailleurs?

Je voudrais avoir Vicat en face de moi et leur demander s'ils étaient à notre place quel serait leur réaction et s'ils pourraient se projeter sur l'avenir.

J'émet un avis TRES DEFAVORABLE à ce projet de réouverture de carrière à St Martin la Porte.

GROS Hervé - La Gide 73140 SAINT MARTIN LA PORTE